

Les traits du signe linguistique

Plan du cours

I. Objectifs du cours

À l'issue de cette séance, les étudiants seront capables de :

- Faire la distinction entre le signe linguistique, l'unité porteuse d'un sens, et d'autres types de signes, comme les gestes.
- Découvrir les différentes faces et caractéristiques du signe linguistique.

II. Contenu du cours

Le cours est structuré autour des points suivants :

1. **Définition du signe** Le terme **signe** désigne, de manière générale, un symbole, un indice, un signal ou un geste. Par exemple, dans le **langage des signes** des sourds-muets, les gestes représentent des signes visuels pour communiquer. Selon Ferdinand de Saussure (2002 : 102), le signe linguistique est une **unité minimale porteuse de sens**. Dans son ouvrage *Éléments de linguistique générale*, A. Martinet (1970 : 15) utilise le terme "monème" pour désigner un signe minimal qui ne peut être divisé en signes plus petits. En somme, le signe linguistique renvoie soit à un mot, soit à une partie d'un mot porteuse d'un sens.
2. **Un exemple relatif au signe linguistique** Dans l'énoncé "**J'ai mal à la tête**", il existe six signes minimaux (ou monèmes) : "**j**" (pour "je"), "**ai**", "**mal**", "**à**", "**la**", et "**tête**" (Martinet, A., 1970 : 16).
3. **Les faces du signe linguistique** Le signe linguistique est une unité **bipartite** qui combine deux éléments : un **concept** et une **image acoustique** (Saussure, F., 2002 : 103).
 - **La face signifiante**
Cette face est le **concept** ou le **contenu** du signe. Il s'agit de la représentation

mentale d'un objet, d'une chose, et elle est appelée **le signifié**. Par exemple, le mot "arbre" renvoie à l'idée d'un arbre dans l'esprit du locuteur.

- **La face formelle**

La face formelle se rapporte à la **forme** du signe, ou l'**image acoustique**. Elle est le support matériel du signifié, et elle est désignée comme le **signifiant**. Le signifiant est l'aspect audible (oral) ou écrit du signe, comme le son [arbr] pour "arbre", ou les lettres "a-r-b-r-e" dans l'écrit.

4. **Un exemple correspondant aux faces du signe linguistique** Le mot "**mal**" est un signe linguistique à deux faces :

- **Signifiant** : [mal] (l'image acoustique, soit la prononciation du mot).
- **Signifié** : "Une douleur de tête", "une céphalée", ou "une migraine" (le concept que le mot désigne).

5. **Les caractéristiques du signe linguistique** Les signes linguistiques possèdent certaines caractéristiques qui les distinguent des autres types de signes. Ces caractéristiques incluent :

- **L'arbitraire du signe**

L'arbitraire du signe désigne l'**absence de lien naturel** entre le signifié (le concept) et le signifiant (l'image acoustique). Le lien entre le concept et l'image acoustique est arbitraire, ce qui signifie qu'il n'y a pas de raison intrinsèque pour laquelle un mot désigne une chose plutôt qu'une autre. Par exemple, en français, le mot "**cheval**" désigne un grand mammifère herbivore utilisé comme bête de somme, mais il existe différentes images acoustiques pour ce même concept dans d'autres langues :

- En anglais : "**horse**" [hɔ:rs].
- En allemand : "**Pferd**" [pʰɛʁt].

- **Le caractère conventionnel des signes linguistiques**

Les signes linguistiques sont **conventionnels**, c'est-à-dire qu'ils résultent

d'un **accord social**. Les locuteurs d'une langue se mettent d'accord pour utiliser les mêmes signes afin de se comprendre. Par exemple, en français, nous utilisons le mot "chien" pour désigner un animal domestique, mais en anglais, le même concept est désigné par "dog". Ce lien entre le signe et ce qu'il désigne est basé sur une convention partagée.

- **Le caractère linéaire du signe linguistique**

Le signifiant, à l'oral, est de nature **auditive** et ses éléments sont organisés en une **chaîne linéaire**. Lors de l'articulation, l'ordre des éléments doit être respecté, car un changement dans l'ordre des éléments peut modifier ou anéantir le sens. Par exemple, la permutation des mots "chien" et "mange" dans "chien mange" et "mange chien" pourrait rendre l'énoncé incompréhensible.

Conclusion

Ce cours permet de comprendre le signe linguistique en tant qu'unité minimale porteuse de sens, divisée en deux faces : le signifié (concept) et le signifiant (forme). Les caractéristiques de l'arbitraire, de la convention et de la linéarité du signe linguistique sont également essentielles pour saisir la nature du langage.